



## AGENT DE CAISSE (H/F) DE LA BASE DE LOISIRS DE LA TERRASSE

390 Rue Henri Fabre  
38926 Crolles Cedex

<b>Référence de l'offre</b>	<b>Direction Sports, Montagne &amp; Tourisme (DSMT) – Ref. 038260127001432</b>
<b>Date de diffusion</b>	02/02/2026
<b>Nombre de poste</b>	2
<b>Poste à pourvoir</b>	<b>Dès début juin 2026</b>
<b>Date prévisionnelle de l'entretien</b>	<b>JOB DATING le 12/03/2026</b> <b>Présence à l'évènement le matin ou l'après-midi</b>
<b>Type d'emploi</b> <b>Cadre statutaire</b>	Saisonnier (ouvert aux contractuels ou titulaires externes en disponibilité) <b>Adjoint administratif territorial - Catégorie C (filière administrative)</b>
<b>Lieu de travail</b>	<b>Base de loisirs de La Terrasse – 1300 Route du Lac – 38660 La Terrasse</b>
<b>Temps de travail</b>	<b>35 heures hebdomadaires – Travail les week-ends et jours fériés</b>
<b>Environnement de travail</b>	Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines. La base de loisirs de La Terrasse est située au cœur du Grésivaudan, au pied de la chaîne de Belledonne et face au massif de la Chartreuse.
<b>Descriptif de l'emploi</b>	Vous êtes est chargé/e de l'accueil, l'information, la vente des droits d'entrée et l'orientation du public sur le site de la base de loisirs ouvert au public de juin à début septembre. Vous participez par votre activité à la valorisation et l'attractivité du site ainsi qu'à l'image de la collectivité et de l'établissement auprès des usagers.
<b>Missions</b>	Sous la responsabilité du responsable de la base de loisirs, vous serez chargé/e de : <ul style="list-style-type: none"><li>- accueillir, informer et orienter la clientèle du site</li><li>- gérer la caisse : encaissement des droits d'entrée, vérification de l'exactitude des caisses en ouverture et clôture de prise de poste</li><li>- participer à la commercialisation et à la supervision du mini-golf</li><li>- alimenter les tableaux de bord de suivi d'activités de la base de loisirs (suivi des entrées, commune d'origine ...)</li><li>- participer au respect du règlement intérieur de la base de loisirs par la clientèle</li></ul>
<b>Profil demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Appétence pour les chiffres</li><li>✓ Rigueur et organisation</li><li>✓ Esprit d'équipe et dynamisme</li><li>✓ Capacités relationnelles et diplomatie</li><li>✓ Sens du service à l'utilisateur</li></ul>
<b>Spécificités du poste</b>	<b>Travail les week-ends et jours fériés – Jour de repos dans la semaine</b> <b>Formation sur le poste prévue en amont de l'ouverture</b>
<b>Rémunération</b>	Salaire de 1895,27€ brut par mois + 0,74€/heure les dimanches et jours fériés
<b>Procédure</b>	Envoyer votre candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <a href="https://www.le-gresivaudan.fr/emploi">https://www.le-gresivaudan.fr/emploi</a> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.

**JOB DATING le 12/03/2026.**

**Merci d'indiquer votre présence à l'évènement le matin ou l'après-midi.**

**Règle statutaire**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2° du CGFP).

**Travailleurs handicapés**

Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.